

MÉTHODOLOGIE

Le rapport annuel 2019 inclut une sélection des données les plus pertinentes des baromètres du CIS tout au long de l'année. La section consacrée à la « Perception de la situation économique et politique » présente les questions communes des différents baromètres qui traitent cette thématique, tant d'un point de vue rétrospectif que prospectif. Dans la section intitulée « Popularité du gouvernement et de l'opposition », il est possible d'examiner les évaluations faites par les personnes interrogées sur du gouvernement et de l'opposition dans les baromètres de janvier, février, juillet et septembre, où l'on a ajouté ces évaluations. En outre, ce chapitre inclut la comparaison des notes sur l'échelle d'évaluation attribuées aux dirigeants politiques nationaux dans différents baromètres. Le reste des sections représente une sélection des questions de chaque monographie mensuelle. Pour cela, nous avons recherché un équilibre entre la pertinence de chaque indicateur et la quantité de questions choisies chaque mois. Cependant, parfois la sélection de quelques questions en série a demandé une place plus importante.

La présentation des données relatives à chaque question cherche à maintenir une structure similaire au sein de chaque chapitre. Ainsi, les blocs consacrés à la « Perception de la situation économique et politique », et à la « Popularité du gouvernement et de l'opposition », tiennent compte de l'évolution longitudinale annuelle de ces opinions avec un graphique représentatif des réponses, au niveau mensuel ou trimestriel.

En outre, les blocs thématiques mensuels montrent les fréquences marginales (ou moyennes, selon le cas) pour chaque question sélectionnée ainsi qu'un graphique spécifique. Ces graphiques représentent, dans la plupart des cas, le pourcentage de chaque option de réponse sur un axe de 0 % à 100 %. En revanche, pour certaines questions concrètes, telle que la popularité moyenne des dirigeants politiques, la représentation a été ajustée à une échelle avec des limites inférieure et supérieure proches des données afin de garantir sa visibilité (de 0 à 5) compte tenu de la proximité de ces valeurs.

Nous avons procédé à une dénomination représentative du contenu des tableaux inclus, faisant référence au mois ou au bloc thématique auquel ils appartiennent afin de faciliter leur identification. Ainsi, par exemple, le premier tableau relatif au bloc « Perception de la situation économique et politique » s'intitule « Tableau SIT1 », le premier tableau du bloc « Popularité du gouvernement et de l'opposition » est identifié « Tableau POL1 », le premier tableau du baromètre du mois de février se nomme « Tableau F1 », et ainsi de suite pour le reste des mois. Ces tableaux transcrivent littéralement la question et les catégories de réponses du questionnaire original.

Ensuite, des tableaux de croisements de variables sont fournis avec les indicateurs sociodémographiques et politiques les plus communs proposés par le CIS à ses usagers : sexe, âge, état civil, études, situation professionnelle, classe sociale, idéologie, souvenir de vote, religion et lieu de vie. Certaines des variables incluses ont été recodifiées ou transformées dans le but de faciliter la lecture et l'interprétation des données qui, de manière générale, sont

calculées pour chaque catégorie des indicateurs susmentionnés. Afin de faciliter la comparaison, on présente des options de réponse déterminées et, en plus du pourcentage, le nombre de personnes qui répondent (n).

Les variables âge, état civil et classe sociale gardent les mêmes catégories que le CIS fournit pour les différentes études via son site Internet. En revanche, les études, la situation professionnelle, l'idéologie, le vote, la religion et le lieu de vie ont été recodifiés de manière différente pour présenter un tableau avec des résultats plus synthétiques.

L'âge inclut les intervalles suivants : « Jusqu'à 24 ans », « de 25 à 34 », « de 35 à 44 », « de 45 à 54 », « de 55 à 64 » et « 65 ans et plus ». Dans la variable idéologie, nous avons maintenu les valeurs intermédiaires « 5 » et « 6 » sans les regrouper, et nous avons regroupé le reste des valeurs : à gauche les valeurs « 1-2 », « 3-4 » et à droite les valeurs « 7-8 » et « 9-10 ».

Les tableaux du chapitre « Opinion publique et politique fiscale » comprennent en outre l'option « aucune » incluse dans le baromètre de 2018. Les catégories de la taille du lieu de vie ont été identifiées comme suit : les communes de moins de 10 000 habitants comme « village ou petite ville », celles de 10 001 à 100 000 habitants comme « ville moyenne », de 100 001 à 1 000 000 d'habitants comme « grande ville » et celles de plus d'1 000 000 d'habitants comme « Grande agglomération urbaine ».

Pour la création des variables du niveau d'études, de la classe sociale ou de la religion, nous avons utilisé une combinaison de questions. Dans le cas de l'éducation, nous combinons la question qui permet de savoir si la personne est allée à l'école ou non avec la question qui mesure le niveau d'études effectuées le plus haut afin de générer les catégories suivantes : « Enseignement primaire ou moins », « Formation professionnelle initiale et collège », « Formation professionnelle intermédiaire », « Lycée », « Formation professionnelle supérieure », et « Université ».

La variable religion intègre l'appartenance religieuse avec la fréquence de la pratique religieuse, créant ainsi trois catégories : « Croyant pratiquant » (sont compris les catholiques et les croyants d'autres religions qui vont à la messe ou aux offices religieux presque tous les dimanches et les jours fériés et plusieurs fois par semaine), « Croyant non-pratiquant » (catholiques et croyants d'autres religions qui vont à la messe ou à tout autre office religieux une fois par mois, plusieurs fois par an, presque jamais, ou jamais), y « Agnostique, athée, non-croyant ».

En ce qui concerne le souvenir de vote, la question pour savoir si la personne est allée voter aux dernières élections et la question sur le parti voté sont combinées et nous prenons en compte, pour chaque mois, les partis et groupes politiques présentés lors du scrutin électoral précédent. En ce sens, la référence sont les partis qui se sont présentés aux élections générales de juin 2016 (pour les baromètres de janvier et février) et les élections d'avril 2019 (pour mai et les baromètres suivants). La variable générée identifie les partis les plus votés et le reste est regroupé dans la catégorie « Autres partis ». Avec les partis, apparaissent les catégories « n'avait pas l'âge », « vote blanc », « n'a pas voté », « n'a pas voté » (qui réunit les réponses : est allé

voter mais n'a pas pu le faire, n'est pas allé voter en raison d'un empêchement, a choisi de ne pas aller voter, a voté nul), « n'avait pas le droit de vote » « ne se souvient pas » et « N.R.P ».

Pour sa part, la variable classe sociale est créée à partir des réponses des personnes interrogées à différentes questions : chef de ménage ou principal soutien économique du ménage, situation de travail, profession, situation professionnelle et domaine d'activité, puis le code de la CNO 2011 (nomenclature des professions) et la CNAE 2009 (nomenclature des activités économiques) pour la profession et l'activité respectivement.. Les cinq catégories de cette variable sont : « Classe supérieure/moyenne supérieure » (regroupe les professionnels et experts, directeurs et cadres moyens), « Nouvelles classes moyennes » (salariés employés), « Anciennes classes moyennes » (chefs d'entreprise, indépendants et agriculteurs), « Ouvriers qualifiés » (Travailleurs manuels qualifiés, contremaître et artisans), « Ouvriers non-qualifiés » (ouvriers de l'industrie et des services et ouvriers agricoles).

Les catégories de réponse « Ne sais pas (N.S.P) » et « Ne répond pas (N.R.P) » des variables explicatives -de croisement- se présentent uniquement dans les tableaux dans les cas où cette réponse est pertinente. Ainsi, « N.S.P » et « N.R.P » ont été maintenus pour présenter l'idéologie politique ; « Ne se souvient pas » et « N.R.P » dans le vote ; et « N.R.P » dans la variable religion, mais dans les autres cas (sexe, âge, état civil, niveau d'études, situation professionnelle et classe sociale), ils ne sont pas inclus en raison de leur caractère résiduel. (l'ANNEXE II présente la distribution des variables et le nombre de cas pour chaque baromètre).

Par ailleurs, il a été précisé, dans le cas où cela a été inclus dans la conception du questionnaire, s'il s'agissait d'une "réponse spontanée" fournie par la personne interrogée lorsque la question a été posée et, dans d'autres cas, s'il s'agissait d'une catégorie que l'enquêteur avait pour instruction de ne pas proposer comme option de réponse prédéterminée, auquel cas elle apparaît à côté de la catégorie "NE PAS LIRE". Cela a également été précisé dans la catégorie « Ne convient pas », qui ne représente pas une réponse à proprement dit, mais le sondeur classe certains cas où, en raison de la situation personnelle de la personne interrogée, la question ne s'applique pas.

Le fait que certaines des catégories des différents indicateurs ne soient pas très présentes parmi les réponses des personnes interrogées et que l'échantillon total se répartisse entre les groupes générés à partir de la stratification des variables de croisement, oblige à attirer l'attention sur les limitations que cela entraîne vis-à-vis de l'interprétation des pourcentages. C'est pour cela qu'apparaît, entre parenthèses, le nombre de personnes (n) qui répondent à ladite question par catégorie ou dans son ensemble.

Les informations proportionnées relatives aux questions sélectionnées sont parfois partielles, afin de faciliter la lecture. C'est pourquoi, par exemple, les options de réponse « Beaucoup » et « Assez », utilisées pour certaines séries de questions afin de capturer tant une fréquence qu'un degré d'accord, ont été regroupées dans l'option « Beaucoup + Assez », éliminant le reste des options de réponse (« Peu » et « Pas du tout »). Dans d'autres cas, nous avons regroupé des catégories de réponse quand le résultat a été jugé pertinent, ou dans le but de résumer et de faciliter la comparaison, comme dans le cas, par exemple, de la question sur « Degré de soutien

aux mesures de promotion de la location » qui regroupe deux des réponses possibles (« Très favorable + favorable »).

De manière générale, il s'agit de présenter le résultat le plus significatif de ce type de questions, de sorte que, parfois, une seule donnée est incorporée. C'est le cas du chapitre intitulé « Opinion publique et politique fiscale », dans lequel nous montrons seulement la catégorie « Très peu » dans la question relative aux « Ressources destinées aux différents services publics ».

Par ailleurs, dans le cas des échelles de 0 à 10, quand il ne s'agit pas de questions en série, nous avons regroupé des catégories pour faciliter la lecture : « 0-2 », « 3-4 », « 5 », « 6-7 », et « 8-10 ». En outre, certains tableaux montrent les résultats de deux ou trois questions du même questionnaire dont le contenu est complémentaire ou semblable en les regroupant dans un seul et unique tableau.

Tout au long du document apparaissent des questions dénommées à réponses multiples qui représentent, de manière cumulée, les réponses de chacune des personnes interrogées à une liste d'options. Ces questions ont la caractéristique que le (n) correspond, contrairement aux autres questions, à la totalité des réponses au lieu de la totalité des personnes qui ont répondu. L'enquêteur marque toutes les réponses mentionnées par la personne interrogée, de sorte la somme des pourcentages de la colonne est supérieure à 100.

Les fiches techniques correspondantes à chacun des baromètres qui constituent ce rapport, les questions retenues pour chaque baromètre et la distribution des fréquences et du nombre de cas des variables explicatives, sont jointes en annexe.